



ÉTUDE HISTORIQUE

SUR LE

CANTON DE PÉLUSSIN

(LOIRE)

ENTRE la limite méridionale du département du Rhône, et l'extrémité septentrionale de celui de l'Ardèche, s'avance à la façon d'un coin une portion du département de la Loire. Ce territoire se trouve comme enclavé, au couchant, entre le contrefort oriental du Pilat qui le circonscrit en demi-courbe, et au levant, descend jusqu'au Rhône qui le baigne sur un parcours de douze à quinze kilomètres. Au nord, il s'élève insensiblement par une pente douce jusqu'au Lyonnais avec lequel il s'unit au niveau des premiers escarpements du Pilat, tandis qu'au sud-ouest il va rejoindre les premières croupes du Vivarais avec lesquelles il se confond. Ce territoire répond à la circonscription territoriale dite aujourd'hui canton de Pélussin.